

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P.2099-LAS-7

À toutes les personnes intéressées par un projet de règlement amendant le règlement de construction 2099 de l'Arrondissement de LaSalle.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné :

Que le conseil a adopté à sa séance du 4 février 2013, un projet de règlement intitulé « Règlement amendant le règlement de construction 2099 de manière à ajouter un renseignement supplémentaire requis lors d'une demande de certificat pour les travaux de démolition », et portant le numéro P.2099-LAS-7.

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le **2 avril 2013 à 18 h 30**, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que l'objet de ce règlement vise à ajouter un renseignement supplémentaire particulier lors d'une demande de certificat d'autorisation pour des travaux de démolition, soit un relevé technique, effectué par une personne qualifiée, identifiant tous les matériaux composant les murs, le toit, les planchers et la fondation.

Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 28 février 2013.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

PUBLIC CONSULTATION MEETING CONCERNING DRAFT BYLAW NUMBER P.2099-LAS-7

To all interested persons in a draft bylaw amending construction bylaw 2099 of the Borough of LaSalle.

PUBLIC NOTICE is hereby given:

That the Council has adopted at its meeting of February 4, 2013, a draft bylaw entitled « *Bylaw amending construction bylaw 2099 in order to add additional information required in a certificate request for demolition* » and bearing number P.2099-LAS-7.

That a public consultation meeting will be held on **April 2, 2013, at 6:30 p.m.** in the City Borough Chamber located at 55, avenue Dupras, LaSalle. During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the draft bylaw, as well as the effects of its adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

That the purpose of this bylaw is to add a particular additional information in a request for a certificate of authorization for demolition, namely a technical survey, carried out by a qualified person, identifying all materials used in walls, roof, floor and foundation.

THAT this draft bylaw does not contain specific provisions that makes it subject to approval by referendum.

The draft bylaw may be consulted at the office of the Secrétaire d'arrondissement, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on February 28, 2013.